

AGE D'OR

VILLE DE MONTPELLIER **M**

BULLETIN D'INFORMATION DÉCEMBRE 1993 - N° 29 - TÉL. : 67 34 70 80

■ GYM SANTE :
Démarrez l'année en forme !

■ REHABILITEZ
VOTRE LOGEMENT :
Les mesures sociales en
faveur des personnes âgées



■ LES VOYAGES,
LES GRANDS RENDEZ-VOUS
DE L'ANNÉE
ET LES REPAS DE NOËL AU ZENITH

M

VOYAGES... VOYAGES...

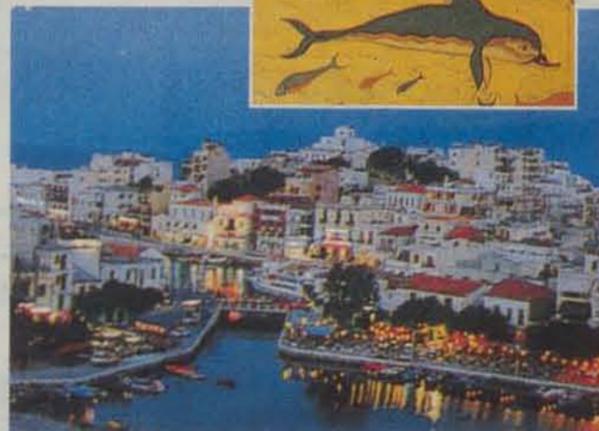
Amateurs d'évasion
et de beaux paysages, découvrez le programme
VOYAGES 94 de l'Age d'Or.
Dépaysement assuré à des tarifs préférentiels.



▲ Du 8 au 15 avril. Croisière sur le Rhin + Amsterdam



6 au 13 juin
La Crête



▲ 18 au 23 juillet
Savoie et
Haute-Savoie

▼ 7 au 16 août - Canada



Le programme complet de l'Age d'Or, comportant une soixantaine de rendez-vous, est à votre disposition au Service de l'Age d'Or à la Mairie et au CCAS. Tél. : 67 34 70 80

EDITORIAL

Une année s'efface, une autre se prépare. C'est l'heure du bilan, de la réflexion, des projets, des ajustements...

Qu'avons-nous fait ? Était-ce suffisant ? Que pourrions-nous faire encore ?

Dans les clubs, les résidences-foyers, auprès de nos amis retraités, valides ou invalides, les 11.000 membres actifs de l'Association Age d'Or, que faut-il encore rêver ensemble, puis mettre en place, pour que la vie préserve sa saveur, son intensité ?

Le questionnaire que vous nous avez retourné, va nous aider à mieux vous connaître, à cerner vos besoins et vos manques, pour aller plus loin encore sur le chemin du dialogue et de la solidarité.

Pour l'heure, nous poursuivons notre travail d'équipement, d'animation, de soutien et d'information, dans le cadre de l'action menée par la Municipalité et le C.C.A.S. présidé par le Sénateur André Vézinhet.

Deux unités d'accueil médicalisées pour les personnes dépendantes, voient le jour à Bel Juel et Val de Croze.

Un effort important est porté sur la qualité de l'habitat et toutes les structures de loisirs et d'animation s'ouvrent à l'Age d'Or grâce à des tarifs préférentiels.



Le 22 octobre, au loto de l'Age d'Or pour la semaine Nationale des Retraités.

Aborder le secteur des loisirs, de la formation et du divertissement avec le même intérêt que ceux de la santé ou de la dépendance, c'est reconnaître à la personne âgée un droit au plaisir et à la retraite active.

Comme je le rappelais, lors du lancement des travaux de l'extension de la Résidence-Foyer Bel Juel, rien ne sert d'allonger la durée de la vie si on ne travaille pas, dans le même temps, sur les conditions de vie...

Pouvoir choisir sa retraite, être maître de son temps et le gérer de la façon qu'on le souhaite, que l'on bénéficie du maintien à domicile ou de l'hébergement en Résidence-Foyer, constitue un grand défi pour notre société, en cette fin de siècle.

Le retraité qui le souhaite, dispose aujourd'hui à Montpellier, de structures à son écoute qui lui permettront - encadré par un personnel formé, dynamique et compétent - de s'instruire, de se divertir, de voyager, de prendre soin de sa santé, de développer une écoute de soi qui lui permettra par la suite de s'ouvrir aux autres.

Bonne et heureuse année à tous !

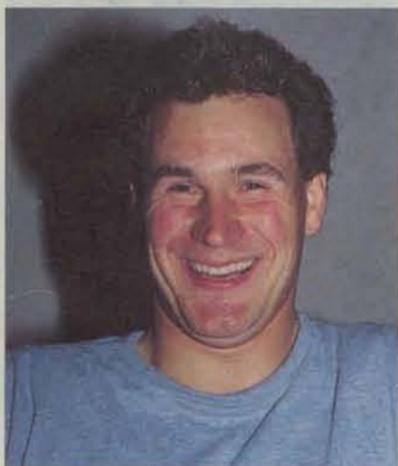
Merci à tous les acteurs de la solidarité pour le chemin déjà fait, et celui encore à parcourir...

Georges FRÈCHE,
Maire de Montpellier

Jacqueline BEGIN,
Conseillère Municipale
Déléguée à l'Age d'Or

“METS DE L'HUILE...”

C'est le titre tube du groupe Regg'Lyss choisi par les "Tchou-Tchou" montpelliérains pour coordonner leur mouvement d'ensemble.



Eric Veron

Ce pourrait être aussi le maître-mot d'Eric Veron, animateur enthousiaste des sportifs du troisième âge. "J'en reviens pas de ce que font les personnes âgées. Elles arrêtent pas. Il leur faudrait des journées de 25 heures..."

Eric Veron, lyonnais d'origine, exerce depuis novembre 92 ses activités d'animateur sportif dans les clubs de l'Age d'Or et la Résidence-Foyer de la ville.

"Je suis venu à Montpellier dans le cadre de mes études. J'avais été accepté à l'UREPS où j'ai suivi une formation en éducation physique prolongée d'une maîtrise en réadaptation. J'avais déjà, dans ce cadre, travaillé pour le Club du Lac.

Lorsque j'ai décidé d'accomplir mon service militaire en tant qu'objecteur de conscience, le C.C.A.S. m'a proposé d'étendre mon travail à presque tous les clubs et les résidences-foyers de la ville."

ETRE UTILE

"Faire quelque chose d'utile, ça me paraît essentiel dans le choix d'un métier ou d'une activité. Et puis j'aime les personnes âgées. Ceux qui suivent mes cours sont bien sûr des élèves, mais aussi des amis. Les rapports sont francs et sincères, d'emblée très à l'aise. Quand je vois ce qu'ils sont capables de faire, j'oublie leur âge, et ils me paraissent tout à fait dans le coup !"

Plus de 100 personnes par semaine suivent les cours d'Eric. "Je me déplace sur douze clubs et trois résidences-foyers, ce qui représente un total hebdomadaire d'une vingtaine d'heures. Les groupes varient selon les jours et peuvent atteindre parfois 20 personnes. Dans certains clubs, on est obligé de pousser les tables pour

installer notre salle de gym. Avec le club Marie-Durand, on s'est arrangé pour travailler dans la Maison Pour Tous voisine".

Est-ce que ce travail hebdomadaire est suffisant ?

"L'idéal serait de pouvoir travailler ensemble, 2 à 3 heures par semaine.

La gymnastique telle que nous la pratiquons permet de gagner en agilité, en souplesse, elle est source de mieux-être. Il n'y a qu'à regarder ce qui se passe sur les visages pendant une séance.

Bien sûr, cette activité est très liée aux personnes, à leur âge, leur motivation, leur capacité.

Dans certains clubs on mettra l'accent sur l'effort musculaire, articulaire, ailleurs on se contentera d'un travail de manipulation, d'un rythme plus lent ou d'exercices respiratoires.

La gymnastique peut se pratiquer de manière analytique : on porte l'effort sur une partie précise du corps ou de manière globale, envisagée dans le cadre d'un jeu, où toutes les parties du corps peuvent travailler sans qu'on le réalise".



90 % DE FEMMES...

Le regret d'Eric Veron est le faible taux de participation des hommes à ses cours.

"90 % de mes élèves sont des femmes. Les hommes sont en forme dans leur tête. Certains confondent peut-être gymnastique douce et « gymnastique pour bonne femme ». Beaucoup m'avouent cependant pratiquer leur gymnastique chez eux".

Rien ne remplace une activité physique contrôlée, régulière et adaptée et peut-être un cours "masculin" serait-il envisageable pour rompre ce désintérêt. Les interventions d'Eric en résidence-foyer échappent au cadre traditionnel des cours.

"Il s'agit davantage d'exercice physique sous forme de sorties, de promenades à la campagne ou en bord de mer, pour

proposer aux résidents un autre horizon que celui qu'ils connaissent en ville. Nous marchons ensemble, on goûte, on associe le travail physique et la convivialité, sans fatigue. « C'est joli », « ça ouvre l'appétit ».

Tout ce qui s'exprime au cours de ces excursions, traduit le mieux-être de

la personne âgée. C'est aussi un moyen de rester éveillé à la vie sociale, d'être mis en contact avec des enfants, des animaux, des commerçants..."

Certaines résidences-foyers fournissent un effort spécial pour permettre à leurs résidents, de tous bénéficier, à tour de rôle, de ces excursions. "La Résidence-Foyer Campériols augmente le nombre de ses encadrants et permet la sortie des gens en fauteuil..."

Le travail des hôtesse qui sensibilisent, dans les clubs ou les résidences-foyers, à l'importance des cours de gymnastique est très important. "Ma plus belle récompense, je la lis sur les visages, dans les sourires, dans la dimension humaine de l'expérience et l'attachement que l'on me manifeste et qui me fait du bien".



BRAVO AUX "TCHOU TCHOU" !

C'est à l'occasion de la journée "Train Trans Europe-Ulysse", organisée le 10 octobre dernier dans le cadre de l'Année Européenne de la Personne Agée qu'est née l'idée des "tchou-tchou".

Les "tchou-tchou", ce sont les 17 membres de plusieurs clubs de la ville qui ont monté un mouvement d'ensemble sur des mouvements gymniques, synchronisés, rythmés et chorégraphiés.

"Le but était de produire un spectacle pour la journée du 10 octobre. Cinq matins par

semaine, des membres des clubs Galzy, Balmès, Laure-Moulin et Cavalerie, se sont retrouvés pour répéter. Des liens d'amitié se sont noués entre ces personnes qui, habituellement, n'ont pas l'occasion de se rencontrer. Pour certains, se rendre dans un quartier qui n'est pas le leur, pose des problèmes pratiques. Il faut prendre le bus, la voiture, s'organiser..."

Les deux minutes du programme mené sur un rythme entraînant ("Mets de l'huile", le tube du groupe montpelliérain Regg'Lyss) ont séduit tout le monde.

Aujourd'hui, on s'arrache les "tchou-tchou". Depuis le 10 octobre, ils se sont produits à l'occasion de la Foire Exposition, à la salle des Rencontres, pour la semaine de la CRAM et bientôt au Zénith, pour les repas de Noël.

"J'aimerais beaucoup faire participer le groupe aux Olympiades," confie Eric Veron, **"le faire progresser aussi. Travailler sur une autre musique, accomplir des performances physiques inhabituelles pour des personnes âgées !"**

A coeur vaillant ...



LES TRAVAUX DE BEL JUEL

Les travaux se poursuivent à la Résidence-Foyer Bel Juel selon un planning scrupuleusement respecté. La réalisation des toitures devant s'achever fin décembre, les résidents peuvent d'ores et déjà se faire une idée du volume des bâtiments, bien qu'ils ne soient pas encore admis sur le chantier. Rappelons que l'ouverture, prévue au début du mois de mars, concerne 24 unités de logement réparties en deux lieux de vie, pour personnes dépendantes et personnes désorientées. La direction de la résidence et le C.C.A.S. tiennent à s'excuser auprès des résidents pour les nui-

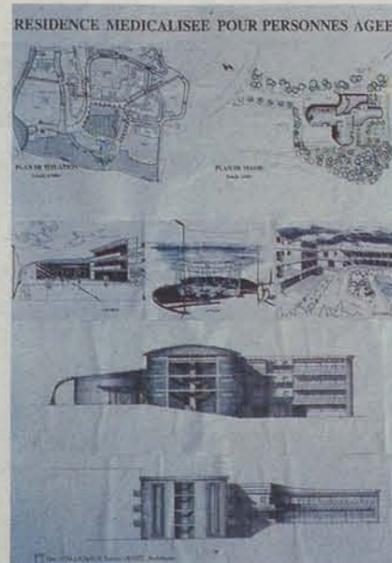


sances et le bruit occasionnés par les travaux et les

remercient de leur patience et de leur compréhension

CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE RETRAITE AU VAL DE CROZE

Une nouvelle résidence de 85 lits, comprenant notamment des unités de vie pouvant accueillir des personnes âgées dépendantes physiquement ou psychologiquement va être construite au sein du quartier Val de Croze, tout à côté du Parc de Bagatelle. Tous les retraités pourront bénéficier des nouvelles normes de confort et de sécurité, conformément au projet de vie élaboré par l'équipe de la Résidence



Paul Valéry. L'architecte retenu au terme d'un concours est Galligani-Genet. La conception de l'Etablissement tiendra compte à la fois de la situation, de l'environnement et des spécificités du terrain et du projet de vie lui-même. Les travaux commenceront au 2e trimestre 1994, pour se terminer à la fin du 1er trimestre 1995.

◀ Le projet architectural de l'agence Galligani-Genet

SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS

SOUS LE SIGNE DE L'EUROPE ET DE L'INTERGÉNÉRATION



Organisé le mardi 19 octobre à la Salle des Rencontres de la Mairie de Montpellier, le concours des chorales de la Ville a permis à quatre formations de retraités de se produire avec talent, devant une assistance de plus de 500 spectateurs.

Une prestation du groupe de gymnastique des clubs précédait l'ouverture de ce concours.

Pour illustrer le thème de l'Europe et de l'intergénération, c'est la chorale des enfants de l'école Heidelberg qui a ouvert officiellement la manifestation.

Le jury a établi le palmarès suivant

- 1er : Chorale Age d'Or ;
- 2e : Chorale Dom Bosco ;
- 3e : Chorale La Mosson ;
- 4e : Chorale Les Aubes.

Les enfants de l'Ecole Heidelberg se sont vu remettre un prix d'honneur récompensant la qualité de leur jeune prestation.



Le concours des chorales organisé le 19 octobre 1993, salle des rencontres.

L'EUROPE DES RETRAITES

Du 6 au 10 décembre 1993, dans le cadre de l'année européenne des personnes âgées, et dans la continuité de la semaine nationale des retraités, la Ville de Montpellier s'est associée à la Caisse Régionale d'Assurance Maladie pour organiser un grand forum d'information sur la préparation à la retraite.

Conférences, animations, débats, spectacles, rythmaient cette grande manifestation au cours de laquelle le public pouvait rencontrer et dialoguer avec les spécialistes de la retraite, afin de connaître ses droits, le montant de ses revenus, les formalités à accomplir.

GRAND LOTO DE L'AGE D'OR



Organisé le 22 octobre à la Salle des Rencontres, le Grand Loto de l'Age d'Or a réuni 500 personnes. Devant ce succès, l'association a décidé que ce loto aurait lieu tous les trimestres. Le gros lot de cette année était un téléviseur portable.

FETE A LA CARRIERA



Le 26 novembre dernier, les résidents au grand complet, fêtaient en présence du personnel et du sénateur André Vezinhet, le 5ème anniversaire de la Résidence Foyer "La Carriera".

HOMMAGE AUX ANCIENS COMBATTANTS

Le 12 novembre dernier, à la Résidence-Foyer Montpellicret, la Municipalité a tenu à rendre hommage aux 45 anciens combattants et veuves de guerre qui pas-

sent leur retraite dans les Résidences-Foyers de la Ville. M. Vezinhet a tenu à rappeler le rôle historique que tous ont joué lors des guerres passées. Les repré-

sentants des anciens combattants, les élus et administrateurs leur ont également rendu hommage.



15
FEVRIER 94

BAL DU MARDI GRAS

Préparez vos costumes

Le traditionnel
bal du Mardi Gras
aura lieu

le mardi 15 février
à 15h

à la Salle des Rencontres



Un concours de
costumes sera organisé
et des prix seront remis
récompensant les trois
plus beaux et originaux.

PETIT CITOYEN DEVIENDRA GRAND...

Le 29 novembre dernier, les élèves de douze écoles primaires de la ville, passaient aux urnes pour la première fois... Apprentissage joyeux de la citoyenneté.

"Taux de participation record !" Christine Lazerges, Maire Adjoint déléguée à l'enfance et à la jeunesse avait toutes les raisons de se féliciter. Initiatrice du projet, elle pré-



que les thèmes retenus tournaient surtout autour de l'environnement, des loisirs. Avec un aplomb et une maturité étonnants chez un enfant de dix ans, Benjamin rappelait l'importance de l'îlotage assuré par la police

présidait le 29 octobre dernier, le "bureau de vote" de l'Ecole Primaire du Docteur-Calmette, située dans le quartier de la Croix d'Argent. Sur 45 inscrits dans les classes de CM1 et CM2, on dénombrait seulement deux abstentionnistes, et encore pour cause de maladie... C'est dire avec quel sérieux, les petits électeurs ont procédé à l'élection de leurs conseillers municipaux. Menée à titre expérimental dans trois quartiers de la ville, la création des Conseils Municipaux d'Enfants permettra en effet de réveiller chez les jeunes un certain sens du civisme qui est aujourd'hui un peu moins relayé par l'école ou la famille. Encadrés par de jeunes

étudiants, des élus et des techniciens, les jeunes conseillers municipaux disposeront d'un budget pour appliquer le programme élaboré au sein de leur commission. Une véritable campagne électorale a été menée au sein des classes par les candidats, afin de convaincre leurs camarades de leur apporter leur suffrage. Des affiches ont été placardées dans la cour de récréation et jusqu'au dernier moment, chacun défendait son programme.

DE LA SÉCURITÉ AUSSI.

M. Pauzer, le directeur de l'établissement, soulignait

municipale pour assurer la sécurité des sorties d'écoles et régler la circulation à ses abords. Solidaires des plus petits, dont ils se sentent encore proches, les candidats pensent aussi aux personnes âgées.

"Je voudrais qu'il y ait des bancs qui soient installés dans le quartier pour permettre aux personnes âgées de se reposer...", confie Julie.

"Cette élection, explique Guillaume, permet de voir que les petits aussi peuvent avoir des idées, simples mais bonnes..."

Encore faudra-t-il maintenant parvenir à convaincre les autres jeunes élus du bien fondé de leur programme.

Affaire à suivre...

LA GARE DE MONTPELLIER A TRAVERS LE TEMPS



Montpellier doit beaucoup à son passé ferroviaire. L'environnement de la gare, son architecture, ont été réalisés par les bâtisseurs du chemin de fer. C'est une des premières villes de province à promouvoir ce nouveau mode de transport pour voyageurs.

L'ouverture des lignes de chemin de fer de Montpellier-Cette en 1839 et de Montpellier-Nîmes en 1845 favorise l'exportation des vins, de la houille et le développement de la région.

Les transformations urbaines s'accroissent et provoquent l'extension de la ville. Au sud, de nouveaux quartiers voient le jour. Dans l'histoire de Montpellier, la gare occupe une

place particulière, axe de la ville, lieu technique et stratégique, elle symbolise le pouvoir, la richesse, l'ambition et le voyage.

Paul Génelot, issu d'une famille de cheminots, correspondant à "La Vie du Rail" depuis 1956, a travaillé pendant plus de 37 ans à la SNCF. Son ouvrage extraordinairement documenté, nous fait revivre les différentes étapes du chemin de fer, aborde l'évolution technique, explore l'histoire économique et sociale, apportant une meilleure connaissance d'un patrimoine ferroviaire souvent délaissé.

Fruit de plusieurs années de recherches, émaillé de rencontres, de témoignages de collègues cheminots, "La

gare de Montpellier à travers le temps", illustré d'environ quatre cents photos et plans inédits, nous donne une idée assez juste de cette "Révolution ferroviaire" qui, du milieu du XIXe siècle à nos jours, contribua au développement du Languedoc-Roussillon.

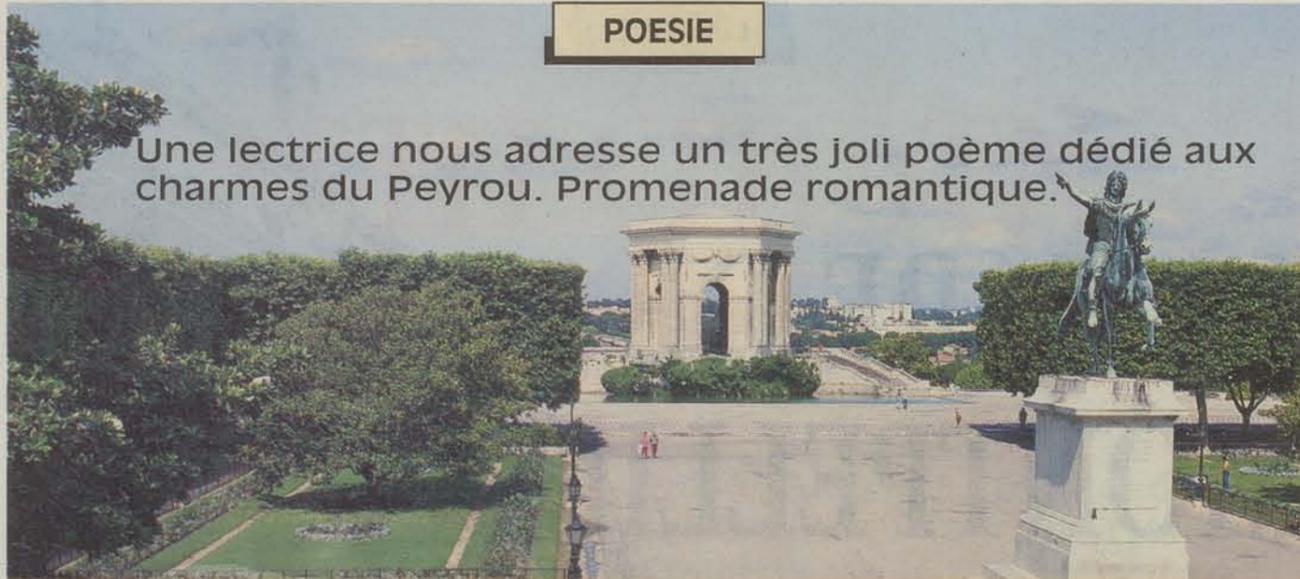
"La gare de Montpellier à travers le temps"

Paul Génelot
Editions Espace Sud
Tél : 67.58.28.62

**Historien du rail,
Paul Genelot,
animera une causerie,
le lundi 7 février,
à 14h30,
dans la salle Urbain V
de la Mairie.**

POESIE

Une lectrice nous adresse un très joli poème dédié aux charmes du Peyrou. Promenade romantique.



LE PEYROU

Ô, célèbre Peyrou, fleuron de la cité
 Belvédère de grâce où le regard s'élançe
 Au-dessus des toits roses et des confins
 bleutés,
 Image du grand siècle et des jardins de
 France.
 Au loin, l'immense Aigoual dominant les
 Cévennes
 Déroule entre les bois le "Vallon du Bonheur"
 Tandis que le Saint-Loup aux sauvages
 garennes
 Profile ses redents de calcaire blancheur.
 D'odorantes garrigues déferlent vers la
 plaine,
 Crêpées de farigoule et de cyste épineux
 Et les pins parasols des maisons châtelaines
 Voilent de blancs perrons à l'abord
 mystérieux.
 Auprès du Château d'Eau, j'évoque des
 marquises
 De vieux airs de pavanés un ballet de
 Rameau
 Surplombant le magique bassin qu'irisent
 Les ombres des Arceaux glissant au fil de
 l'eau.
 Au cœur de ce jardin, trône Louis le Grand
 Indifférent au vol des colombes lyriques
 Il semble s'élançer sous son arc triomphant
 Dressé sur son cheval comme un César
 antique.

Dédaignant la grandeur de siècles dépassés
 Courant vers le bassin pour jouer avec l'eau
 Face au grand roi Soleil, des gamins amusés
 Songent à l'avenir en lançant leur bateau.
 Sur la grande esplanade abreuvée de lumière
 Les promeneurs oisifs déambulent, rêvant
 Et leurs pas répétés qui font sonner la pierre
 Scandent le rythme heureux d'un fugitif
 présent.
 Descendons maintenant les marches de
 noblesse
 Qui conduisent les vieux vers le parterre en
 fleurs
 Sur la basse terrasse où, l'hiver, ils se
 pressent
 Pour boire le soleil sous leur mur protecteur.
 Mais toi qui vas rêvant d'espace et de clarté
 Gagne donc la rotonde où parvient le silence
 Révélant les Arceaux, les couvents, les
 bosquets
 Et le Jardin des Plantes à l'exotique essence.
 Haut lieu, baigné d'air pur en toutes les
 saisons
 Tel un balcon d'azur, tu domines les temps
 Pour nous, les Clapassiens, appel à l'évasion
 De tout le Languedoc tu es l'enchantement !
 J.S.

PRATIQUE

FAITES DES ECONOMIES D'ENERGIE

- Isolez votre maison.
- Choisissez un chauffage performant (chaudière haut rendement), des radiateurs qui augmentent le confort (radiants) et une énergie bon marché (éviter l'électricité qui est actuellement l'énergie de chauffage la plus coûteuse).
- Chauffez votre habitation quand vous en avez besoin en installant une program-

mation et à un niveau de température raisonnable.

- Installez des éclairages performants mais économiques comme les lampes fluo-compactes (évitez par exemple les lampes halogènes et l'éclairage indirect)
- Adaptez votre confort d'électricité et de gaz à vos besoins réels en ajustant la puissance électrique à votre installation et en choisissant le tarif le mieux adapté.

ENQUETE

QUESTIONNAIRE AGE D'OR

Pour mieux connaître les retraités de la ville, leurs souhaits, leurs préoccupations, la Municipalité et le C.C.A.S. ont élaboré un questionnaire qui vous a été adressé début septembre. Sur 28.000 questionnaires envoyés, 6.000 exemplaires nous ont été retournés, dûment complétés, soit un taux de participation de 20% qui est déjà excellent. Le dépouillement de l'enquête est actuellement en cours, nous vous en communiquerons les résultats et leurs commentaires

ultérieurement. Un tirage au sort des bulletins-réponses a eu lieu le vendredi 22 octobre en présence de Georges Frêche.

1er prix : un voyage en Crète pour deux personnes ;
 n°20.801 Club Cavalerie (les gagnants sont invités à se manifester auprès de leur club) ;

2ème prix : une télévision portative
 n°12.476 Club Paul Valéry (M. Claparede) ;

3ème prix : un ensemble sacs de voyage
 Club Paul Boulet (Mme Emilienne Solé).

BREVES

PIANISTE !

La chorale Age d'Or recherche un ou une pianiste pour accompagner des chanteurs individuels ou en groupe.
 Tél : 67.27.71.29
 (heures des repas).

SMTU

La "Carte d'Or" accorde le transport gratuit sur les lignes SMTU. Pour l'obtenir, il faut être âgé de 65 ans et s'adresser aux bureaux SMTU, 27, rue Maguelone (Tél : 67.22.87.87).

FERMETURE

Les bureaux de l'Age d'Or seront fermés du 27 au 31 décembre.
 Réouverture le 3 janvier 94.

POSE DE RAMPES

Soucieuse d'augmenter le confort et l'accès de tous les bâtiments publics, notamment à l'attention des personnes âgées et de toutes les personnes ayant des problèmes de mobilité, la Municipalité a décidé de lancer une large campagne visant à équiper tous les escaliers des bâtiments publics de rampes d'accès.

UNE ACTION INNOVANTE POUR L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT DES PERSONNES ÂGÉES AU CENTRE VILLE

Dans le cadre du Plan de Solidarité (mesure n°21), la Ville de Montpellier et le C.C.A.S. ont décidé de compléter leur action en faveur des personnes âgées par la mise en place d'un programme de réhabilitation destiné à améliorer l'habitat des personnes retraitées au centre ville et leur permettre de rester le plus longtemps possible dans leur milieu familial et familial, dans leur quartier ou leur environnement quotidien.

Pour mettre en place cette intervention, une convention a été signée avec l'Union Pact-Arim Languedoc-Roussillon. Vous êtes retraité(e) et vous habitez dans le centre historique :

Le Service "Amélioration de l'Habitat Pact-Arim Languedoc-Roussillon réalisera gratuitement à la demande des personnes retraitées, un diagnostic des "points noirs" de l'accessibilité de votre logement et définira un programme de travaux d'adaptation qui vous permettront de mieux vous

déplacer dans votre logement et de mieux y vivre : suppression de marches ou d'inégalités du sol de l'appartement, remplacement des baignoires par des douches avec bondes de sol, poses de poignées pour aider au déplacement ou à l'accomplissement de tâches quotidiennes, remplacement du mode de chauffage ou de régulation, installation d'équipements de sécurité, etc. en complément de travaux d'amélioration du cadre de vie.

En cas de déficience ou d'incapacité importante qui nécessiterait des travaux lourds d'adaptation du

logement, les demandes seront orientées vers des services techniques spécialisés.

Ensuite, le service recherchera toutes les subventions mobilisables auprès des caisses de retraite principales ou complémentaires, et auprès de l'Etat ou de l'ANAH pour adapter le programme des travaux à la capacité financière de chacun.

Ceci vous permettra de bénéficier d'un cadre de vie amélioré et d'éviter les risques ou fatigues inutiles dans vos déplacements à l'intérieur de votre logement.



Que vous soyez propriétaire ou locataire de votre logement, la Ville de Montpellier, le C.C.A.S., l'Union Pact-Arim Languedoc-Roussillon vous proposent un service complet et gratuit :

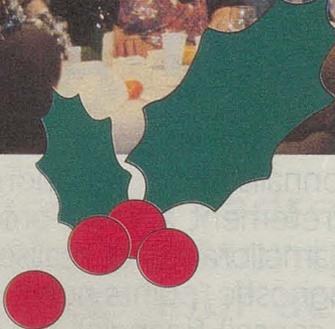
- un accueil et une information pour identifier votre problème et déterminer si vous pouvez bénéficier de cette action (un certain nombre de conditions doivent être remplies) en fonction des réglementations des caisses de retraite, de l'Etat ou de l'ANAH,

- une visite et un conseil personnalisé pour répondre concrètement à votre projet d'amélioration et réaliser le diagnostic "points noirs",
- un conseil financier pour vous informer sur les aides dont vous pourriez bénéficier et élaborer le plan de financement prévisionnel des travaux que vous aurez retenus (Attention, tous travaux commencés ou réalisés ne sont pas subventionnables),

- une aide administrative, pour monter, déposer et suivre tous les dossiers nécessaires à l'obtention des subventions de l'Etat, de l'ANAH ou des Caisses de Retraite.

Prenez contact avec le Service Amélioration de l'Habitat, en venant à la permanence les jeudis matins de 9h à 12h au C.C.A.S., 2 rue Montpelliéret ou par téléphone au Pact-Arim tous les lundis de 9h à 12h au 67.66.11.75.

5, 6, 7
JANVIER
94



LES REPAS DU NOUVEL AN AU ZÉNITH

Chaque année, le Zénith accueille les traditionnels repas du nouvel an offerts aux membres des clubs du 3e âge par la Municipalité de Montpellier. Pour ne pas

rater cette grande fête avec bal, spectacle, animation et repas gourmet, il vous faut remplir les conditions suivantes :

- être montpelliérain ,
- être retraité ;
- être âgé de 65 ans, et moins si invalide ;
- avoir la carte d'adhérent d'un club de retraités de la Ville de Montpellier.



*Bonne Année et Meilleurs Vœux
à Tous !*